

Instructions pour remplir le formulaire de demande de délivrance de certificat d'exploitant en formation (EF)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE ET DE L'ENVOYER

Pour que votre demande soit traitée, vous devez remplir le formulaire au complet. Les demandes incomplètes **NE SERONT PAS TRAITÉES**. Veuillez écrire ou taper de façon **LISIBLE**.

Veuillez soumettre le(s) formulaire(s) de demande dûment rempli(s) à l'administrateur du Programme selon l'**UN** des modes suivants :

Destinataire : Ontario Water Wastewater Certification Office (OWWCO) :

1. Envoi par la poste :

302 The East Mall, Bureau 410
Etobicoke ON M9B 6C7

2. Envoi par télécopieur : 416 231-2107

3. Envoi par courriel : info@owwco.ca

Pour toute question concernant la façon de remplir un formulaire, veuillez vous adresser à un représentant du Service à la clientèle de l'OWWCO en composant le 416 231-2100 ou le 1 877 231-2122.

REMARQUE : Là où vous voyez un astérisque (*), veuillez vous référer au *Guide des formulaires du MEO pour l'accréditation des exploitants et la classification des installations* pour plus d'explications.

Avant de soumettre la présente demande, veuillez vous assurer d'avoir reçu une lettre confirmant que vous avez obtenu la note de passage aux examens d'accréditation d'EF et que l'administrateur du Programme a obtenu la preuve d'obtention du certificat de 12^e année ou l'équivalent (certificat d'études générales). Veuillez soumettre le formulaire dûment rempli à l'administrateur du Programme, tel qu'indiqué à la dernière page du formulaire.

Vous devez joindre à votre formulaire de demande un document officiel attestant de votre niveau d'études secondaires (transcription officielle, diplôme ou équivalent). Sont considérés équivalents à une 12^e année d'études secondaires : un certificat attestant 2 ou 3 années d'études dans une université ou un collège communautaire canadien reconnu ou un diplôme de 3 ou 4 ans dans un pareil établissement, un diplôme de fin d'études secondaires ou un certificat d'études générales d'une autre province ou d'un territoire canadien (un CÉGEP du Québec) ou des États-Unis; un certificat d'apprentissage de l'Ontario ou d'une autre province ou d'un territoire canadien ou des É.-U.; une attestation de fin de programme collégial d'une durée de 2 ou 3 ans lié à l'eau ou aux eaux usées; ou une preuve de votre expérience dans ce domaine dans un autre pays. Veuillez joindre la documentation pertinente attestant que vous avez le niveau d'études requis. Si vous avez fait vos études ailleurs qu'au Canada ou aux États-Unis, veuillez soumettre une évaluation de vos études par un organisme habilité. Se référer au site <http://www.owwco.ca/fr/index.htm> pour en savoir plus sur les organismes habilités à fournir une évaluation. Pour tout document produit dans une langue autre que le français et l'anglais, veuillez soumettre une traduction notariée.

Partie A – Renseignements personnels.

Assurez-vous que tous les renseignements fournis dans cette partie sont complets et exacts.

Partie B – Type de certificat

Vous avez la possibilité de choisir entre un certificat d'accréditation d'exploitant en formation (EF) courant ou un certificat d'EF temporaire de 12 mois, généralement délivré à des étudiants, leur permettant de ne travailler dans une installation de traitement de l'eau que quatre mois sur une période de sept mois.

Le coût est de 30 \$ pour la délivrance d'UN certificat d'exploitant de réseau d'eau potable (à savoir, traitement de l'eau OU distribution et adduction d'eau) et de 60 \$ pour la délivrance des DEUX certificats d'exploitant de réseau d'eau potable (à savoir, traitement de l'eau ET distribution et adduction d'eau).

Pour en savoir plus sur les certificats d'accréditation d'EF temporaires, veuillez visiter le site Web de l'OWWCO à <http://www.owwco.ca/fr/index.htm>.

Partie C – Modalités de paiement

Veillez vous assurer que tous les chèques et mandats sont libellés à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES. Les chèques libellés à l'ordre du MEO ou de l'OWWCO seront retournés. En cas de paiement par carte de crédit, assurez-vous que tous les renseignements fournis sont exacts et accompagnés de votre signature

Partie D – Attestation et consentement du demandeur

Veillez vous assurer d'avoir rempli cette section au complet et de l'avoir fait signer par un représentant autorisé.

Le fait de fournir des renseignements inexacts constitue une infraction à la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*. Sachez qu'en cas de fausse déclaration de votre part, votre demande risque d'être rejetée

Partie E – Liste de vérification

Veillez vous assurer que tous les éléments énumérés dans la liste sont bien inclus dans la demande.

Le certificat d'exploitant en formation (EF) d'un réseau d'eau potable est valide 16 mois. Pour prolonger la validité de ce certificat, vous devez avoir suivi le cours de base du MEO avant la date d'expiration du certificat. Pour en savoir plus sur ce cours, veuillez visiter le site <http://www.wcwc.ca/fr/>.

Veuillez remplir le présent formulaire pour demander l'envoi du ou des certificats d'exploitants en formation (EF) relatifs à l'eau potable ou à la distribution et l'adduction d'eau ou les deux.

Avant de soumettre la présente demande, veuillez vous assurer que vous avez bien reçu une lettre confirmant que vous avez obtenu la note de passage aux examens d'accréditation d'EF et que l'administrateur du Programme a obtenu la preuve d'obtention du certificat de 12^e année ou l'équivalent (certificat d'études générales). Veuillez soumettre le formulaire dûment rempli à l'administrateur du Programme, tel qu'indiqué à la dernière page du formulaire.

Remarque : Vous avez la possibilité de choisir entre un certificat d'accréditation d'exploitant en formation (EF) courant ou un certificat d'EF temporaire de 12 mois, généralement délivrés à des étudiants, leur permettant de ne travailler dans une installation de traitement de l'eau que quatre mois sur une période de sept mois.

Partie A - Renseignements personnels

Prénom	Nom de famille	Initiale
Identification de l'exploitant (le cas échéant)		Vous trouverez votre identification d'exploitant dans la correspondance qui vous a été envoyée par l'administrateur du Programme

Adresse du domicile

Numéro d'appartement	Numéro de la rue	Nom de la rue	Case postale
Ville		Province	Code postal
N° tél. du domicile (avec indicatif régional)	N° tél. cell. (avec indicatif régional)	Adresse électronique	

Employeur (le cas échéant)

N° tél. au bureau (avec indicatif régional)	N° téléc. au bureau (avec indicatif régional)
---	---

Veuillez indiquer le moyen par lequel vous souhaitez être contacté, le cas échéant, par l'administrateur du programme ou le ministère :

tél. au travail tél. cell. Adresse électronique courrier ordinaire (Canada Postes) télécopieur

Partie B - Type de certificat

- Certificat d'exploitant en formation (EF), valide pour une durée de 16 mois
- Certificat d'EF temporaire de 12 mois, pour les étudiants qui ne travaillent que 4 mois de travail sur une période de 7 mois

Partie C - Paiement des droits

Veuillez libeller votre chèque ou mandat à l'ordre du **Ministre des Finances**.

En cas de demande de remboursement, le paiement sera retourné à son émetteur initial (c'est-à-dire au particulier ou à l'employeur ou autre) selon le mode par lequel l'administrateur du Programme a reçu le paiement.

Montant total dû

- 30 \$ pour la délivrance d'UN certificat d'exploitant de réseau d'eau potable (à savoir. traitement de l'eau OU distribution et adduction d'eau)
- 60 \$ pour la délivrance des DEUX certificats d'exploitant de réseau d'eau potable (à savoir. traitement de l'eau ET distribution et adduction d'eau)

Mode de paiement

Chèque(s) VISA MasterCard Mandat(s)

Numéro de carte VISA / MasterCard	Nom du titulaire de la carte	Date d'expiration (MM/AAAA)
Signature du titulaire de la carte		Numéro de téléphone (avec l'indicatif régional)
		Date (mm/jj/aaaa)

Adresse à laquelle le reçu doit être envoyé <input type="checkbox"/> veuillez cocher la case s'il s'agit de celle indiquée dans la Partie A				
Prénom		Nom de famille		Initiale
Numéro d'appartement	Numéro de la rue	Nom de la rue		Case postale
Ville			Province	Boîte postale

Partie D - Attestation et consentement du demandeur

En signant le présent formulaire de demande de délivrance de certificat d'exploitant en formation, je consens à ce que le ministère de l'Environnement et l'administrateur du Programme d'accréditation recueillent, utilisent et transmettent les renseignements personnels qui y sont inscrits pour les fins qui sont énoncées au haut du formulaire. Je déclare en outre que tous les renseignements fournis ici sont complets et exacts et je comprends que le fait de fournir de faux renseignements constitue une infraction à la **Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable**.

Signature du demandeur	Date (mm/jj/aaaa)
------------------------	-------------------

Partie E – Liste de vérification

Avant de soumettre cette demande, vous devez inclure les pièces requises et les cocher ci-dessous afin de vous assurer que votre demande est complète.

- preuve de l'obtention du certificat de 12^e année ou équivalent pour les demandeurs qui ne détiennent pas un certificat d'EF ou un certificat ou permis de la catégorie I à IV
- votre paiement (les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre du **MINISTRE DES FINANCES**)

Les renseignements personnels demandés ici sont recueillis par le Bureau d'accréditation des opérateurs de réseaux d'eau potable et d'installations d'eaux usées de l'Ontario (Ontario Water Wastewater Certification Office) ou OWWCO, au nom du ministère de l'Environnement, dans le but d'appliquer la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, c. 32, telle que modifiée, et le Règlement de l'Ontario 128/04. La collecte, l'utilisation et la diffusion de ces renseignements sont régis par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, c.F.31, telle que modifiée (LAIPVP).

Les renseignements demandés ici sont recueillis dans le but principal d'évaluer et de vérifier l'admissibilité à la délivrance de certificat d'exploitant en formation (EF) et dans les buts secondaires de produire des rapports, de faire des enquêtes et d'appliquer les lois et règlements mentionnés ci-dessus (y compris la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, le Règlement de l'Ontario 318/08 et le Règlement de l'Ontario 319/08), et pour l'utilisation de ces renseignements par la Direction des enquêtes et de l'application des lois du ministère de l'Environnement. Les renseignements fournis dans le présent formulaire, à l'exception des renseignements relatifs au paiement, peuvent être divulgués à d'autres organismes gouvernementaux (y compris aux municipalités, aux employés du bureau de santé public, au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, au ministère de la Santé et des Soins de Longue durée et au ministère des Ressources naturelles) en vertu du paragraphe 42 de la (LAIPVP), toujours dans le but d'appliquer la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario* et la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* qui ont trait à l'eau potable et à sa salubrité.

Toutes les demandes de renseignements peuvent être adressées à un représentant du Service à la clientèle de l'OWWCO en composant le **416 231-2100** ou le **1 877 231-2122** ou en écrivant à l'adresse ci-dessous ou à info@owwco.ca

Veuillez soumettre la demande complète à :
 The Ontario Water Wastewater Certification Office (OWWCO)
 302 The East Mall, bureau 410
 Etobicoke ON M9B 6C7

Ou envoyez-la par télécopieur en composant le 416 231-2107

* Veuillez consulter le **Guide des formulaires du MEO pour l'accréditation des exploitants et la classification des installations** pour plus d'explications.